

# CHSCT MARDI 3 JUIN 2014

*Etaient présents, Madame Dudillieu et Messieurs Tailliez, Bournisien, Avy, Marie et Vandebussche. Une personne du RH, « Aline », était également présente.*

*Monsieur Marie, président du CHSCT, était assisté de Madame Dudillieu.*

1. **Information des membres du CHSCT sur la déclinaison 2016-2017 du PTL et ses conséquences sur les conditions de travail en vue de leur consultation notamment sur :**
  - **Le projet de mécanisation de l'activité « frais » et ses conséquences sur les conditions de travail**
  - **Le projet d'automatisation de l'activité « sec » et ses conséquences sur les conditions de travail.**

En préambule, Madame Dudillieu rappelle le contexte de la réunion.

Elle rappelle également le cadre juridique en ce qui concerne le CHSCT en matière de changement important des conditions de travail.

Elle rappelle également l'ordre du jour.

Elle indique la liste des établissements concernés par ces projets.

Notre établissement en fait parti.

Sur les Etablissements concernés, on aura une information-consultation tandis que sur les autres, seule une information sera mise à l'ordre du jour.

Elle rappelle également l'articulation des réunions. (ICCHSCT/CHSCT)

On est uniquement sur les conséquences des conditions de travail et son organisation.

Monsieur Marie demande qui sera le secrétaire de séance.

*Monsieur Tailliez se propose.*

Monsieur Marie indique que la mécanisation a déjà été présentée plusieurs fois précédemment.

Lors de la présentation, Monsieur Marie invite les membres du CHSCT à l'interrompre pour toute question ou remarque.

Madame Dudillieu indique que dans le cadre de l'expertise demandé par l'instance de coordination, on a déjà eu des visites de l'expert. Les membres du CHSCT et les délégués syndicaux ont pu être rencontré. Les différents postes ont également été vu.

Monsieur Marie demande aux membres du CHSCT s'il y a des remarques par rapport au déroulement des entretiens du cabinet SECAFI.

Les membres du CHSCT indiquent que cela s'est bien passé.

Monsieur Marie indique que l'on est uniquement sur les conséquences des conditions de travail et son organisation.

Un diaporama est mis en route pour illustrer les explications de Monsieur Marie. (différentes photos, plans, étapes,...)

Il présente succinctement les restructurations envisagées avec différents Etablissements.

Région sud est : Brignoles 1 et Brignoles 2/ agrandissement de la base frais avec mécanisation et adossement de l'activité sec sur un mode de préparation manuelle.

Pour la base mixte d'AVION, on a le transfert des activités de Labuissière en 2017 ainsi que VIMY : mécanisation en frais et automatisation en sec. Le projet annoncé est de 29 kms, sachant que pour d'autres, cela peut être beaucoup plus important (70 kms). Monsieur Marie évoque que pour les emplois postés, il ne devrait pas y avoir trop de problème en ce qui concerne la fluidité du trafic routier.

Monsieur Marie évoque également Saint Quentin Fallavier qui est une copie du projet d'AVION. où on parle d'une distance proche de 80 kms.

Monsieur Marie évoque d'autres projets dont Brignoles : agrandissement de la base frais avec mécanisation. (Brignoles 1 et Brignoles 2). Les différentes étapes sont présentées aux membres du CHSCT. Les différentes structures sont indiquées.

On a le transfert de l'activité de Miribel et de Reyrieux.

La partie automatisation sera creusée pour faire en sorte de ne pas dépasser un certain seuil par rapport au niveau de la mer.

Monsieur Marie évoque AVION : il devrait y avoir des modifications sur le réseau routier. Cela se situera sur la zone industrielle des quatorze.

Tous les sites avoisinent les 70 000 m<sup>2</sup>.

Monsieur Marie évoque la mécanisation : il y a le carrousel avec d'un côté la réception, de l'autre, l'expédition. Il y a une zone d'ordonnement entre la réception et le carrousel. Les palettes seront à hauteur d'homme avec une saisie à plat.

Monsieur Marie évoque l'automatisation. Le but est d'améliorer les conditions de travail, la qualité.

En aparté, Monsieur Marie évoque que en Gel, on a 600 à 800 référence en plus, sans pour autant avoir ajouté des combis au parois contrairement à une certaine époque.

Monsieur Marie revient à l'ordre du jour : L'idée est d'alléger la charge physique. L'automatisation réduit largement la manutention manuelle. On déplace les palettes avec des outils adaptés. La quasi totalité des références en sec est concernée. Il reste 20% : les TRD. Il présente les différentes étapes et les différents outils. La présentation faite ici est un projet standard : il est possible qu'il y ait quelques modifications en espèce. Il y aura une zone spécifique pour les produits dits dangereux.

Il y aura un rayonnage adapté pour des produits hors norme.

Que ce soit en frais ou en sec, l'idée est d'améliorer les conditions de travail en permettant aux salariés la prise de colis à hauteur d'hommes.

Il y a des bras mécanique qui poussent et orientent les colis, des robots de dépalettisation.

Monsieur Marie évoque le quai expédition avec les différentes étapes. (Tour de stockage automatisée en amont des quais,...)

Monsieur Marie évoquent les conséquences sur les conditions de travail sur les bases mixtes neuves aux normes HQE (haute qualité environnementale) :

Préservation de la ressource en eau, recyclage des eaux pluviales,...

Valorisation des déchets

Performance de l'éclairage, accentuation de l'éclairage naturel, technologie led, baies vitrées

Production de froid de manière plus naturelle : pas de pollution, aucun impact sur la couche d'ozone

Qualité des espaces de vie

Isolation phonique des bureaux

Sol antistatique et anti poussière qui peut permettre à maintenir un entrepôt plus propre.

Organisation du travail facilitée : il faut que les salariés puissent changer d'environnement afin de palier à la tâche répétitive.

Polyvalence augmentée (augmentation des agents logistiques)

Monsieur Marie évoque maintenant la mécanisation : diminution ou suppression des ports de charge, température dirigée proche de 4°C, des projets sont en cours par rapport à la SAVIEL, manipulation des colis à hauteur d'homme à l'injection, pas de port de charge direct, saisie à plat des colis.

Une fois la palette vidée, elle est évacuée par le système en attendant l'arrivée d'une nouvelle. Le système détecte également les palettes abîmées ou non-conformes et les évacuent...

Les outils de la mécanisation réduisent la manutention.

Les salariés continueront à manipuler des colis mais seront aussi amenés à réaliser des tâches différentes.

Pour l'automatisation, on a la suppression ou la réduction du port des charges. La préparation est automatisée. On injecte la palette, l'automate exécute ensuite son cheminement.

En ce qui concerne la préparation manuelle, les palettes réceptionnées sont transportées dans la zone avant qu'une préparation classique ne s'opère. Puis on injecte le résultat dans l'automate.

Les colis hors gabarit sont également préparés dans une zone manuelle.

La manipulation opérée n'est en aucune façon celle rencontrée aujourd'hui.

Monsieur Marie commente que nous restons en mécanisation en frais mais qu'une solution en automatisation est possible.

Monsieur Marie veut dire que le groupement laisse une place à l'homme dans l'activité, notamment à Avion.

D'autres sites connaissent un bouleversement plus important en terme social.

Monsieur Marie montre différentes photos (tour de stockage au niveau des expéditions)

Il indique la mission de l'ICCHSCT. Ce qui a été fait, c'est la désignation d'un expert commun. SECAFI a été désigné.

L'instance doit se prononcer sur le projet présenté. Un rapport d'expertise sera présenté prochainement.

Monsieur Marie évoque le calendrier des réunions,...

Madame Dudillieu indique que la mécanisation a déjà été présentée en information simple. Ces sujets ont déjà plusieurs fois été échangés sur Tréville y compris l'automatisation.

Madame Dudillieu demande si les membres ont des commentaires.

Monsieur Tailliez indique que Bézier a été visité. Il a pu voir les outils et l'appareillage employé sur la partie frais. Mais il est regrettable de ne pas avoir pu connaître la partie sec.

Monsieur Marie présente le plan suite à l'AT de Christophe Morieux.

Des travaux seront faits au niveau des quais d'expédition. Le site est habitué à des travaux d'envergure que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur. Monsieur Marie a tenu à expliquer ce qui va être opéré. La date des travaux a été décalée suite à l'activité.

Monsieur Vandebussche intervient.

Il indique que cela se fera en plusieurs phases :

- 16 au 22 juin 2014 : on bloque 7 portes
- 23 au 29 juin 2014 : on bloque 7 portes
- 30 au 6 juillet 2014 : on bloque 8 portes
- 7 au 13 juillet 2014 : on bloque 8 portes

A ce stade, le quai réfrigéré est achevé.

- Puis on bloque les neufs portes.

En parallèle, on met en conformité les quais sur le parc palette. On remet des plaques de quai.

On traitera des zones sur le site. Le sol de la zone contenant et celle des presses sera refait.

Monsieur Marie indique que suite à une remarque de Monsieur Vaquette Olivier, une rambarde mobile sera mise en place aux abords du quai extérieur.

Monsieur Vandebussche indique que ce sera fait en juillet 2014.

Monsieur Vandebussche indique qu'il va rencontrer cet après midi, vu l'ampleur des travaux, un coordinateur. Un plan de prévention sera établi. Il reviendra vers Joël Tailliez pour une signature. Ce dernier ne voit pas d'objection. Il y aura des modes opératoires.

Monsieur Marie indique qu'il y aura forcément des conséquences mais c'est nécessaire. Cela est dangereux pour beaucoup de salariés. On peut jouer plus ou moins avec les non prioritaires selon les secteurs. Cela peut aider.

Il y a aussi des picking non utilisés qui peuvent générer des places.

Ce sont des situations exceptionnelles. Nous avons connus des travaux plus importants et on s'en est bien sorti.

On restera vigilant indique Monsieur Marie sur le sujet.

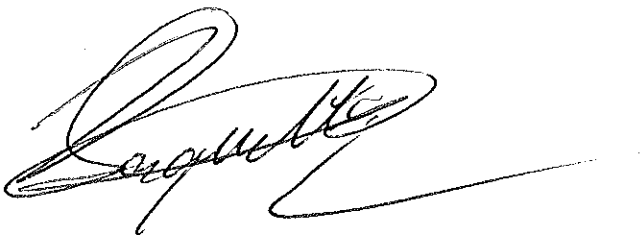
Madame Dudillieu indique que la réunion du 12 juin 2014 est décalée au 19 juin 2014.

Elle n'a pas eu de réponse de Monsieur Vaquette.

Monsieur Tailliez va transférer cette information au secrétaire.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Marie met fin à la réunion.

*Vaquette Olivier*  
*Le 27 août 2014*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Vaquette Olivier', with a long horizontal flourish extending to the right.